

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Seam Adhesive
Forme du produit : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Cleaning solvent for laminate

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

Wilsonart LLC
P.O. Box 6110
Temple, TX 76503-6110
Informations téléphone: 800-433-3222 (USA)

En cas de contact d'urgence CHEMTREC (international): 703-527-3887

Fournisseur Canadien:

Wilsonart Canada
380 Courtney Park Dr. East, Unit A
Mississauga, Ontario L5T 2S5
905-565-7855

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC: (800) 424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Flam. Liq. 2 H225
Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2 H319
Skin Sens. 1 H317
STOT SE 3 H335

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-CAN) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (GHS-CAN) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CAN) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CAN) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues, des étincelles.
Ne pas fumer
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage, vêtements soigneusement après manipulation
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P312 - Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise
P321 - Traitement spécifique (voir instructions de premiers soins sur cette étiquette)
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse, Brouillard d'eau pour l'extinction
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS CAN)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Methyl methacrylate	(n° CAS) 80-62-6	85
Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	(n° CAS) 25068-38-6	60
Dibenzoyl peroxide	(n° CAS) 94-36-0	15
Silica, amorphous, fumed, crystalline-free	(n° CAS) 112945-52-5	5
Methyl isobutyl ketone	(n° CAS) 108-10-1	1

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne jamais rien administrer à une personne inconsciente.

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si la respiration est touchée. Si la respiration est difficile, mettre sous oxygène.

Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les vêtements) : Enlever les vêtements touchés et laver toute la peau exposée à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se manifeste ou persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Si une douleur, des clignements ou une irritation se manifestent ou persistent, consulter un médecin. Continuer à rincer.

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche soigneusement. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Halons. Brouillard d'eau.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.
Danger d'explosion : Une décharge statique peut servir de source d'ignition pour ce produit.
Réactivité : Stable.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans l'environnement. Prevent human exposure to fire, fumes, smoke and products of combustion.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans une zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Évacuer la zone. Rester du côté d'où vient le vent. Aérer la zone. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Éviter la formation de vapeur. En cas de déversement, se méfier des surfaces et des planchers glissants. Eliminate all sources of ignition.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter un équipement de protection comme celui décrit à la section 8.
Procédures d'urgence : Éloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et une protection des yeux ou du visage. En cas d'urgence, respirateur à adduction d'air.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage : Éliminer les sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un équipement de protection respiratoire approprié. Ventiler la zone. Fermer la source de la fuite seulement si cela peut se faire sans danger. Absorber avec une matière absorbante et placer dans des récipients étanches pour une élimination adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser une ventilation adéquate et éviter un contact répété ou prolongé avec la peau. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Interdiction de fumer dans la zone de stockage.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Isoler des comburants, de la chaleur, des étincelles, de l'équipement électrique et des flammes nues. Les récipients fermés peuvent exploser en cas d'exposition à une chaleur extrême. Store in a cool dry place. Interdiction de fumer dans la zone de stockage. Ne pas stocker avec des acides ou des comburants. L'installation électrique dans l'aire de stockage doit être conçue pour les liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs OEL territoriales/provinciales situées dans:

Alberta: Occupational Health and Safety Code, 2009
British Columbia: Occupational Health and Safety Regulation Guideline, 2016
Northwest Territories: Occupational Health and Safety Regulations, 2015
Nunuvut: Consolidation of Occupational Health and Safety Regulations, 2016
Ontario: Occupational Health and Safety Act, Regulation 833
Quebec: Regulation Respecting Occupational Health and Safety, S-2.1, r. 13

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

Saskatchewan: The Occupational Safety and Health Regulations, 1996

Yukon: Occupational Health and Safety Act RSY 2002, c.159; amended by SY 2005, c.4; SY 2009, c.21; SY 2010, c.12

New Brunswick: ACGIH values (1997 version)

Manitoba; Newfoundland and Labrador; Nova Scotia; Prince Edward Island; ACGIH (current version)

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Alberta	50 ppm TWA; 205 mg/m ³ TWA 100 ppm STEL; 410 mg/m ³ STEL
British Columbia	50 ppm TWA; 100 ppm STEL; Dermal Sensitizer
Manitoba	50 ppm TWA; 100 ppm STEL; URT & eye Irr; body weight; DSEN; RSEN; A4
New Brunswick	100 ppm TWA; 410 mg/m ³ TWA; A4 - Non classifiable comme cancérigène humain
Newfoundland and Labrador	50 ppm TWA; 100 ppm STEL; URT & eye Irr; body weight; DSEN; RSEN; A4
Northwest Territories	50 ppm TWA (8 hour); 100 ppm STEL (15 Minute)
Nova Scotia	50 ppm TWA; 100 ppm STEL; URT & eye Irr; body weight; DSEN; RSEN; A4
Nunavut	50 ppm TWA; 100 ppm STEL; Potential sensitizer
Ontario	50 ppm TWA; 100 ppm STEL
Prince Edward Island	50 ppm TWA; 100 ppm STEL; URT & eye Irr; body weight; DSEN; RSEN; A4
Quebec	50ppm; 205 mg/m ³ TWA
Saskatchewan	50 ppm TWA; 100 ppm STEL
Yukon	100 ppm TWA; 410 mg/m ³ TWA 125 ppm STEL; 510 mg/m ³ STEL

Bisphenol A-epichlorohydrin polymer (25068-38-6)	
Alberta	non-établi
British Columbia	non-établi
Manitoba	non-établi
New Brunswick	non-établi
Newfoundland and Labrador	non-établi
Northwest Territories	non-établi
Nova Scotia	non-établi
Nunavut	non-établi
Ontario	non-établi
Prince Edward Island	non-établi
Quebec	non-établi
Saskatchewan	non-établi
Yukon	non-établi

Dibenzoyl peroxide (94-36-0)	
Alberta	5 mg/m ³ TWA
British Columbia	5 mg/m ³ TWA
Manitoba	5 mg/m ³ TWA
New Brunswick	5 mg/m ³ TWA
Newfoundland and Labrador	5 mg/m ³ TWA
Northwest Territories	5 mg/m ³ TWA; 10 mg/m ³ STEL
Nova Scotia	5 mg/m ³ TWA
Nunavut	5 mg/m ³ TWA; 10 mg/m ³ STEL
Ontario	5 mg/m ³ TWA
Prince Edward Island	5 mg/m ³ TWA
Quebec	5 mg/m ³ TWA
Saskatchewan	5 mg/m ³ TWA; 10 mg/m ³ STEL
Yukon	5 mg/m ³ TWA; 5 mg/m ³ STEL

Silica, amorphous, fumed, crystalline-free (112945-52-5)	
Alberta	non-établi
British Columbia	non-établi

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

Manitoba	non-établi
New Brunswick	non-établi
Newfoundland and Labrador	non-établi
Northwest Territories	non-établi
Nova Scotia	non-établi
Nunavut	non-établi
Ontario	non-établi
Prince Edward Island	non-établi
Quebec	non-établi
Saskatchewan	non-établi
Yukon	non-établi

Methyl isobutyl ketone (108-10-1)	
Alberta	50 ppm TWA; 205 mg/m ³ TWA 75 ppm STEL; 307 mg/m ³ STEL
British Columbia	75 ppm STEL; 20 ppm TWA
Manitoba	20 ppm TWA; 75 ppm STEL 100 ppm TWA; 410 mg/m ³ TWA
New Brunswick	75 ppm STEL; 307 mg/m ³ STEL 50 ppm TWA; 205 mg/m ³ TWA
Newfoundland and Labrador	20 ppm TWA; 75 ppm STEL 100 ppm TWA; 410 mg/m ³ TWA
Northwest Territories	50 ppm TWA; 75 ppm STEL
Nova Scotia	20 ppm TWA; 75 ppm STEL 100 ppm TWA; 410 mg/m ³ TWA
Nunavut	50 ppm TWA; 75 ppm STEL
Ontario	20 ppm TWA; 75 ppm STEL
Prince Edward Island	20 ppm TWA; 75 ppm STEL 100 ppm TWA; 410 mg/m ³ TWA
Quebec	50 ppm TWA; 205 mg/m ³ TWA 75 ppm STEL; 307 mg/m ³ STEL
Saskatchewan	50 ppm TWA; 75 ppm STEL
Yukon	125 ppm STEL; 510 mg/m ³ STEL 100 ppm STEL; 410 mg/m ³ STEL

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Procurer une ventilation générale et locale par aspiration adéquate. Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser un matériel antidéflagrant avec des matériaux inflammables. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

: Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Ventilation insuffisante: porter un équipement de protection respiratoire.



Protection des mains

: Utiliser des gants qui résistent à la nature chimique de ce produit en cas de contact prolongé ou répété. Les gants doivent être classés sous la norme EN 374 ou la norme ASTM F1296. Nous suggérons les matériaux suivants pour les gants: néoprène, caoutchouc de nitrile/butadiène, polyéthylène, l'alcool éthylvinyle stratifié PVC ou le vinyle. Des gants appropriés doivent être recommandés par le fournisseur de gants.

Protection oculaire

: Porter une protection oculaire, y compris des lunettes de protection chimique et un écran facial, en cas de possibilité de contact oculaire du fait de la pulvérisation de liquide ou de particules atmosphériques.

Protection de la peau et du corps

: Porter des manches longues et de l'ÉPI/combinaisons imperméables aux produits chimiques pour minimiser l'exposition du corps.

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

Protection des voies respiratoires : Porter un masque respiratoire complet à adduction d'air homologué NIOSH (ou autre norme nationale équivalente) en mode pression positive avec des mesures d'évacuation d'urgence. En cas de ventilation inadéquate ou de risque d'inhalation de vapeurs, utiliser un équipement respiratoire approprié avec filtre à gaz (type A2). Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il existe des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toute autre condition où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Blanc cassé / Gris.
odeur : Forte odeur de solvant.
odeur Seuil : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : 100,5 °C Estimé
Point d'éclair : 11,5 °C Estimé
Température d'auto-inflammation : 421 °C
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : 28 mm Hg (20°C)(Estimé)
Densité relative de la vapeur à 20 °C : > 3
Densité relative : Aucune donnée disponible
Masse volumique : 5,8 lb/gal
Solubilité : Eau: Légère
Log Pow : Aucune donnée disponible
Log Kow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions d'utilisation et de stockage comme celles recommandées à la section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Évitez la lumière du soleil, la chaleur, les flammes, les températures élevées, les étincelles, l'électricité statique et d'autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs. Métaux. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂). Divers hydrocarbures. Oxydes d'azote. Hydrocarbures.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

Methyl methacrylate (80-62-6)	
DL50 orale rat	7872 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg
CL50 inhalation rat (ppm)	4632 ppm/4h

Silica, amorphous, fumed, crystalline-free (112945-52-5)	
DL50 orale rat	3160 mg/kg
ATE (voie orale)	3160 mg/kg de poids corporel

Bisphenol A-epichlorohydrin polymer (25068-38-6)	
DL50 orale rat	11400 mg/kg

Methyl isobutyl ketone (108-10-1)	
DL50 orale rat	2080 mg/kg
DL50 cutanée lapin	3000 mg/kg
ATE (gaz)	4500 ppmV/4h
ATE (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Silica, amorphous, fumed, crystalline-free (112945-52-5)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Dibenzoyl peroxide (94-36-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Methyl isobutyl ketone (108-10-1)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé
Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Hard Surface Seam Adhesive	
Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Hard Surface Seam Adhesive

Fiche de données de sécurité

Préparée conformément au règlement canadien sur les produits dangereux (DORS/2015-2017) (SIMDUT 2015)

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Ne pas rejeter dans les systèmes municipaux d'eaux usées sans un permis des autorités chargées de la lutte antipollution. Aucun rejet dans les eaux de surface n'est permis sans un permis du NPDES.
- Product/Packaging disposal recommendations : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas permettre le rejet du produit dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT

- Description document de transport : UN1133 Adhesives, 3, II
- N° ONU (DOT) : 1133
- DOT NA no. : UN1133
- Désignation officielle pour le transport (DOT) : Adhesives
- Classe (DOT) : 3 - Classe 3 - Liquide inflammable et combustible, 49 CFR 173.120
- Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Flammable liquid



- Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger Moyen
- DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail : 5 L
- DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only : 60 L
- DOT Emplacement d'arrimage : B - Le matériel peut être arrimé « sur le pont » ou « sous le pont » sur un navire-cargo ou un navire mixte qui transporte un certain nombre de passagers limité au plus élevé entre un nombre de 25 passagers et un passager par chaque trois mètres de la longueur totale du navire; et (ii) « sur le pont seulement » de navires à passagers sur lesquels le nombre de passagers indiqué dans le paragraphe (k)(2)(i) de la présente section est dépassé.

Indications complémentaires

- Emergency Response Guide (ERG) Number : 128
- Autres informations : Quantité limitée d'exemption 5 l or 30 kg fonction de la qualité de l'emballage comme ORM-D

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales Canadiens

Hard Surface Seam Adhesive

Toutes les substances chimiques présentes dans ce produit sont inscrites dans la Liste intérieure des substances (LIS) ou la Liste extérieure des substances (LES) du Canada ou sont exemptes

SECTION 16: Autres informations

- Indications de changement : New SDS Created.
- Autres informations : Author: MO.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit